



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La Société Guinéenne de Palmiers à Huile et d'Hévés (SOGUIPAH) est une société agro-industrielle créée par l'ordonnance n°043/PRG/87 du 28 mai 1987 portant création, ratification et promulgation de ladite Société. Elle a été transformée en Société Anonyme avec Conseil d'Administration par le Décret D/2022/0238/PRG/CNRD/SGG du 17 mai 2022 portant Statuts la Société Guinéenne de Palmiers Huile et d'Hévés SA (SOGUIPAH SA).

Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et sous la tutelle financière du Ministère de l'Économie et des Finances.

Dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et de gestion, la SOGUIPAH SA a pour objet la création, le développement et l'exploitation des plantations de palmiers à huile et d'hévés. Elle favorise ainsi, le développement économique et social de la Guinée en général et de la région forestière en particulier.

Ses principaux produits sont l'huile de palme, le caoutchouc (frais et usiné) et le savon. L'huile de palme et le savon sont écoulés sur le marché local, tandis que le caoutchouc est placé exclusivement sur le marché international.

A ce jour, cette société publique traverse une crise institutionnelle qui s'est traduite en crise financière et sociale.

Celle-ci tire sa source principalement des problèmes liés notamment à la gouvernance, à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines, aux relations avec les partenaires techniques et commerciaux.

C'est pourquoi, la SOGUIPAH SA recherche un Cabinet pour l'élaboration du Manuel de Procédures Administratives et de Gestion.

Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur : appeldoffressoguipahsa@gmail.com.

Les offres seront présentées sous plis fermé avec la mention **Appel d'offre 0012023 pour Manuel de Procédures Administratives et de Gestion**, au plus tard le lundi, 6 mars 2023 à 12h00

Diécké, le 20 janvier 2023.

LE DIRECTEUR GENERAL

Me Fodé Mourana SOUMAH

20/01/23